Examen des services de police au Yukon

Formulaire d'évaluation des critères pour l'examen des dossiers

Numéro de dossier de la GRC :		Numéro de dossier de la CPP :		
Détachement :				
Examinateur :		Date :		
Enquêteur du dossier (nom, grade et détachement :				
Membre(s) visé(s)				
	Nom et grade :			
	Matricule :			
	Section/quart de travail :			
	Superviseur			
	Nom et grade :			
	Matricule :			
	Section/quart de travail :			
	Superviseur			
	Nom et grade :			
	Matricule :			
	Section/quart de travail :			
	Superviseur			
	Nom et grade :			
	Matricule :			
	Section/quart de travail :			
	Superviseur			
Nom du plaignant :				

Date de la plainte :			
Organisme ayant reçu la plainte	GRC		CPP
Nature de la plainte :			
Cette plainte a-t-elle été close?	OUI NON	Si oui, cette mesure était-elle appropriée, a-t-elle été prise en conformité avec la *Loi sur la GRC* et les rapports appropriés ont-ils tous été remplis?	
Cette plainte a-t-elle été réglée à l'amiable?	OUI NON	Si oui, quel a été le résultat du règlement à l'amiable et de cette mesure? Était-elle adéquate?	

Cette plainte a-t-elle été retirée avant ou pendant l'enquête?	OUI NON	Si oui, y avait-il des raisons de poursuivre l'enquête sur la plainte?	
Les allégations sont-elles clairement formulées dans la plainte?	OUI NON	Sinon, des efforts ont-ils été déployés pour clarifier les allégations?	
La plainte révèle-t-elle des violations potentielles des dispositions législatives ou du code de conduite?	OUI NON	Si oui, a-t-on enquêté sur ces violations en temps opportun?	
Des mesures ont-elles été prises pour aviser le plaignant de son droit de déposer une plainte du public et pour l'aider à le faire?	OUI NON		
Le plaignant a-t-il été interrogé?	OUI NON	Si oui, l'information obtenue était-elle suffisante? Si non, en connaît-on les raisons?	

A-t-on communiqué régulièrement avec le plaignant durant l'enquête?	OUI NON	A-t-on envoyé les lettres au plaignant (45 jours après la présentation de la plainte et tous les 30 jours après cette date)? Ces lettres contenaient-elles suffisamment de détails pour indiquer l'avancement de l'enquête?	
A-t-on consulté un enquêteur sur les normes professionnelles?	OUI NON	Si oui, quel est son nom et à quelle date a–t–il été consulté?	Nom : Date :
L'avocat de la Couronne a-t-il été consulté?	OUI NON	Si oui, quel est son nom et à quelle date a–t–il été consulté?	Nom : Date :
A-t-on présenté un rapport à l'avocat de la Couronne?	OUI NON	Si oui, à quelle date?	
Les accusations ont-elles été approuvées?	OUI NON	Si oui, à quelle date?	

A-t-on consulté un spécialiste sur le recours à la force?	OUI NON	Si oui, quelle était sa conclusion?	
Le rapport d'enquête était-il complet?	OUI NON	Sinon, que manquait-il?	
Le rapport de l'enquêteur était-il objectif et professionnel?	OUI NON	Sinon, veuillez fournir des commentaires.	
Y a-t-il eu des allégations ou des éléments de preuve à l'appui d'un conflit d'intérêts ou d'une partialité de la part de l'enquêteur?	OUI NON	Si oui, le plaignant en était-il à l'origine? Veuillez fournir vos commentaires.	
La plainte du public était-elle appuyée?	OUI NON EN PARTIE	Commentaires	

La lettre de décision comprenait-elle des constats et des conclusions?	OUI NON	Si oui, ces conclusions et constats étaient-ils raisonnables et clairs?			
La lettre de décision contenait-elle les coordonnées de la CPP?	OUI NON				
La lettre de décision était-elle objective et professionnelle?	OUI NON	Commentaires			
Qui a révisé la lettre de décision avant qu'elle soit envoyée?					
	Nom :				
	Grade :				
	Détachement :				
Des mesures correctives étaient-elles justifiées?	OUI NON	Si oui, un avis a-t-il été fourni?	OUI NON		
Des mesures correctives ont-elles été consignées?	OUI NON	Commentaires			
L'enquête a-t-elle été réalisée en temps opportun?	OUI NON	Date de la lettre de décision :			
Un examen de la plainte du public a-t-il été demandé?	OUI NON	Commentaires			